

BUXIA ÉNERGIES

SAS à capital variable

Siège social : 125 rue de la Grande Montée - 38500 La Buisse

RCS : 817 470 214 GRENOBLE

PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 15/03/2024

Le vendredi 15 mars 2024 à 18h30 s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire de la SAS Buxia Énergies, dans la salle d'animation rurale de St-Joseph-de-Rivière (38).

Les actionnaires de Buxia Énergies se sont réunis en assemblée générale sur convocation du président par courriel du 29/02/2024, conformément aux dispositions statutaires.

Chaque associé a reçu avec sa convocation, le rapport moral pour l'année 2023, un document sur les activités de maintenance, un document sur les projets en cours et à venir, le rapport financier pour l'exercice se terminant au 31/12/2023 ainsi que le budget prévisionnel pour l'année en cours et enfin le projet des résolutions soumises au vote lors de cette assemblée incluant la présentation des futures installations envisagées.

Abréviations et syntaxes utilisées :

- AGO : Assemblée Générale Ordinaire
- CG : Collège de Gestion
- BÉ : Buxia Énergies SAS
- PV : photovoltaïque
- TRI : Taux de Rentabilité de l'Investissement
- et dans notre texte : sociétaire = actionnaire = investisseur = statutairement « associé »...

L'assemblée générale est présidée par Eric Huet, président de BÉ.

Accueil et feuille de présence

Chaque associé présent est accueilli et émarge la feuille de présence :

- en son nom propre
- au nom des associés qui lui ont confié leurs pouvoirs

Les feuilles de présence signées sont consultables sur demande auprès du président.

Le président constate que le nombre total des associés présents (42) ou représentés (170) s'élève à **212**. **L'assemblée est donc qualifiée pour délibérer** puisque le quorum est validé avec 30 % des **392** associés qualifiés à la date de vingt jours avant l'AGO, soit **131**.

La séance est ouverte à 18h50.

Eric Huet remercie les associés présents et ceux qui se sont fait représenter.

Il remercie particulièrement la municipalité de St-Joseph-de-Rivière, pour son accueil et la mise à disposition de la salle pour l'assemblée. Il remercie Madame la maire de St-Joseph-de-Rivière, participante sans droit de vote l'AG et à qui il a donné la parole pour un mot de bienvenue en début de session.

Eric Huet, conformément aux statuts précise que les votes ont lieu à main levée sauf si 20 % des présents ou représentés (42 voix) au moins demandent des votes à bulletins secret.

Le vote à main levée est accepté à l'unanimité.

Bilan Moral

Eric HUET, présente le bilan moral pour cette huitième année d'activité.

Ci-dessous, sont reportées les deux planches présentées en séance.



Collège de gestion :

Il est précisé que le collège est au complet selon les dispositions des statuts. Aucun membre n'est sortant.

Appel est fait aux associés souhaitant se présenter pour intégrer le collège de gestion en 2025.

Il est précisé que Jean-Claude Aubonnet, directeur général opérations, envisage de se mettre en retrait et que ce poste sera ouvert en 2025. Une transition en biseau est souhaitable.

➤ **1^{ère} résolution : Quidus sur bilan moral**

L'assemblée générale approuve le rapport moral du président et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Point Projets

Projets mis en route en 2023

Jean-Claude AUBONNET présente les projets connectés au réseau en 2023.
Les budgets de réalisation ont été tenus.

Bilan des projets mis en route en 2023



- **Ecole de Saint-Joseph de Rivière, 36 kWc**
Budget : 57 740 €HT / Réalisé : 58 600 €HT
Ecart : + 860 €HT (+1,5%)



- **Salle des fêtes de Montferlat, 36 kWc**
Budget : 54 980 €HT / Réalisé : 57 840 €HT
Ecart : + 2860 €HT (+5,2%)



- **Bâtiment Technique de MIRIBEL, 36 kWc**
Budget : 55 600 €HT / Réalisé : 44640 € HT
Ecart : - 10 960 € (-19,7%)



- **Salle Polyvalente de SAINT-CASSIEN, 36 kWc**
Budget : 57 740 €HT / Réalisé : 55 450 €HT
Ecart : - 2 290 € (-4%)

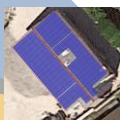
Situation des autres projets déjà autorisés par l'AG 2022

Certains projets sont en cours d'étude et pourraient démarrer en 2024, d'autres sont abandonnés.

Situation des autres projets déjà autorisés par l'AG (1/2)



- **Bâtiment technique de CHIRENS, 62,5 kWc**
→ Budget : environ 90 000 €HT / 60 kWc
→ Prévission : 83 400 €HT / 62,5 kWc
→ Prise en charge de la nouvelle couverture + 1/3 du désamiantage



- **Sècherie bois du COL DE COUZ, 300 kWc / 250 kVA**
→ Budget : 306 000 €HT / 285 kWc
→ Prévission : 258 000 €HT / 302 kWc
→ Projet attribué par la 4C
→ Incertitude sur le coût de raccordement ENEDIS



Situation des autres projets déjà autorisés par l'AG (2/2)



- **Vendémiaire 2 à Saint-Jean de Moirans, 94 kWc**
→ Projet voté en 2022
→ Construction reportée et re-phasée → changement de projet
→ Nouveau vote requis, voir projets 2024/25

- **Caserne des pompiers de Saint-Laurent-du-Pont, 36 kWc.**
→ Toiture en ardoises peu adaptée
→ Coût trop élevé
→ Projet annulé

- **Maison Familiale et Rurale (MFR) de COUBLEVIE, 36 kWc**
→ Autoconsommation peu pertinente
→ Plus d'intérêt de la nouvelle direction
→ Projet annulé

Maintenance des installations

Jean-Yves Mollier, membre du collège de gestion et ancien salarié de EDF a pris la responsabilité des opérations de maintenance préventive et curative de l'ensemble de nos 19 installations photovoltaïques.

Il présente les procédures mises en place pour la maintenance préventive basées sur une visite annuelle qui peuvent être assurées par des associés habitant à proximité des installations.

Il relève que quatre pannes ou avaries ont été constatées en 2023 sans impact majeur sur la production des centrales.

Bilan Financier

Jean-Louis Schricke, Directeur Général BÉ en charge des finances, expose le bilan financier de l'exercice clos le 31/12/2023.

Les points marquants sont :

- Un ensoleillement moyen qui conduit à une production inférieure au budget
- Deux nouveaux emprunts contractés pour un montant total de 76 990 €
- Succès du versement des dividendes : 94 % de réponses des associés (après relance) et 23 700 € d'augmentation de capital (14 400 € en 2022)
- Capital en augmentation de 82 650 €, soit +26 % (contre + 19% en 2022)
- Une bonne maîtrise des dépenses malgré l'entrée de quatre centrales en production
- Une mise en place de comptes à terme auprès de la CERA en attendant de lancer les investissements prévus en 2024
- Résultat (bénéfice) de l'exercice égal à +23 000 € en hausse de 7%
- Un résultat par action en baisse de 15% en lien avec la forte hausse du capital.

Il donne ensuite la parole à Marie-Hélène Lebeau qui représente le binôme d'associées avec Bernadette Saubat, qui a eu accès à l'ensemble des éléments comptables et qui témoigne de l'excellente tenue des comptes tels que présentés.

➤ 2^{ème} résolution : Quitus sur bilan financier

L'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et donne quitus de la gestion comptable au collège de gestion et au président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

➤ 3^{ème} résolution : Affectation des résultats

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, les bénéfices de l'exercice se montant à la somme de +22 987,15 €, sont affectés comme suit :

- | | |
|---|-------------|
| • Dotation à la réserve légale : | 2 000,00 € |
| • Dividende total revenant aux actionnaires : | 13 393,50 € |
| • Report à nouveau : | 7 593,65 € |

Le dividende à répartir au titre de l'exercice est fixé à 1,50 € (3 % de la valeur nominale) par action soit, pour les personnes physiques, 1,05 € à destination de l'associé et 0,45 € pour la retenue à la source de 30 %.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

➤ 4^{ème} résolution : Constatation du capital au 31/12/2023

L'assemblée générale constate que le capital de la société au 31/12/2023 est de 407 250 €.

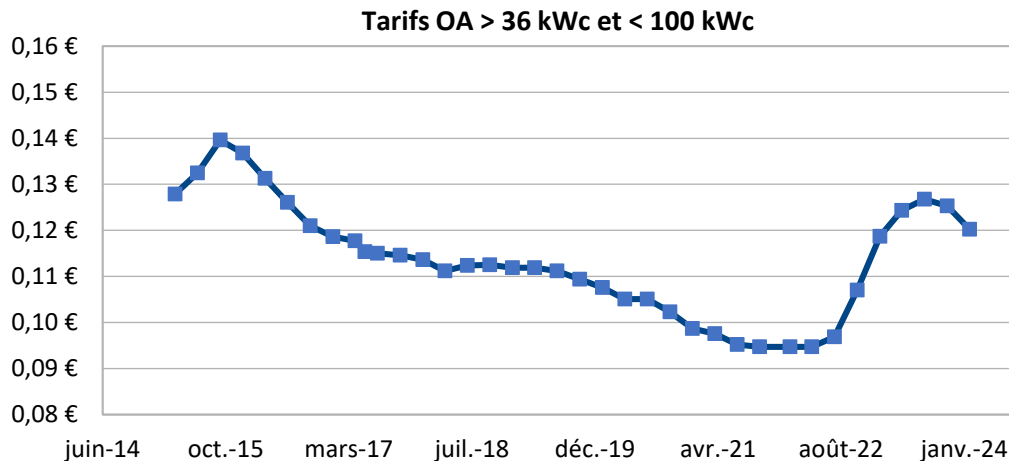
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Projets à venir

Jean-Claude Aubonnet, Directeur Général Opérations chez BÉ, expose les critères de sélection des projets soumis à l'approbation des associés.

Contexte tarifaire

Jean-Claude Aubonnet précise tout d'abord le contexte tarifaire « Obligation d'achat » qui, après une forte hausse entre juillet 2022 et juillet 2023, est de nouveau orienté à la baisse depuis l'automne 2023.



Orientations d'investissement

Jean-Claude Aubonnet rappelle que les choix d'investissements sont faits en fonction de la rentabilité estimée au moment de la décision d'investir. L'objectif est de privilégier les projets présentant un Temps de Retour Net (incluant les frais financiers notamment) inférieur à 15 ans. Ensuite cet indicateur peut être impacté par l'évolution des tarifs dont l'actualisation n'est en général pas connue au moment de la prise de décision.

Projets en étude, soumis à l'approbation de l'AG 2024

Il est rappelé que les budgets et rentabilités, peuvent varier au moment de l'engagement des premières dépenses. En cas d'écart, le Collège de Gestion déciderait au cas par cas si les projets doivent être annulés ou reportés pour être de nouveau soumis à l'AG de l'année suivante.




Projets en étude, soumis à l'approbation de l'AG 2024



- **Vendémiaire 2 – phase 1, Saint-Jean de Moirans, 94 kWc**
→ Projet validé en 2022 puis mis à l'arrêt par la Commune
→ Nécessité d'adaptation au nouveau contexte
- **Foyer AFIPH* la Gâchetière, Voreppe, 101 kWc**
→ Initialement prévu en autoconsommation
→ Tenter de convaincre l'AFIPH pour de la vente totale
- **Gradins du stade André Chanet, Entre-deux-Guiers, 72 kWc**
→ En cours d'étude
→ Projet soutenu localement
- **Chaufferie bois et solaire thermique au Centre H.Bazire de St-Julien de Ratz et Chaufferie bois à la Murette**
→ Projets pilotés par Forestener
→ Soutien financier et citoyen de Buxia Energies

* : Association Familiale de l'Isère pour Personnes Handicapées

Présentation synthétique des projets soumis à l'approbation de l'AG

<h3>Ecole Vendémiaire 2 / Phase 1 Saint-Jean de Moirans</h3> <p>Projet révisé</p> <table border="0"> <tr> <td>Puissance</td> <td>93,3 kWc (212 panneaux de 440 Wc)</td> </tr> <tr> <td>Budget</td> <td>107 400 €HT</td> </tr> <tr> <td>Productivité calculée</td> <td>1 309 kWh/kWc/an (123 000 kWh/an)</td> </tr> <tr> <td>Recettes brutes sur 25 ans</td> <td>354 000 €</td> </tr> <tr> <td>Recettes nettes sur 25 ans</td> <td>262 000 €</td> </tr> <tr> <td>Tps de retour net maximum</td> <td>15 ans</td> </tr> <tr> <td>Tps de retour net visé *</td> <td>12 ans</td> </tr> </table> <p>(* : sur base tarif de vente actuel !)</p> 	Puissance	93,3 kWc (212 panneaux de 440 Wc)	Budget	107 400 €HT	Productivité calculée	1 309 kWh/kWc/an (123 000 kWh/an)	Recettes brutes sur 25 ans	354 000 €	Recettes nettes sur 25 ans	262 000 €	Tps de retour net maximum	15 ans	Tps de retour net visé *	12 ans	<h3>Foyer AFIPH La Gachetière Voreppe</h3> <table border="0"> <tr> <td>Puissance</td> <td>100 kWc (228 panneaux de 445 Wc)</td> </tr> <tr> <td>Budget</td> <td>130 000 €HT</td> </tr> <tr> <td>Productivité calculée</td> <td>1 240 kWh/kWc/an (124 000 kWh/an)</td> </tr> <tr> <td>Recettes brutes sur 25 ans</td> <td>360 000 €</td> </tr> <tr> <td>Recettes nettes sur 25 ans</td> <td>257 000 €</td> </tr> <tr> <td>Tps de retour net maximum</td> <td>15 ans</td> </tr> <tr> <td>Tps de retour net visé *</td> <td>14 ans</td> </tr> </table> <p>(* : sur base tarif de vente actuel !)</p> 	Puissance	100 kWc (228 panneaux de 445 Wc)	Budget	130 000 €HT	Productivité calculée	1 240 kWh/kWc/an (124 000 kWh/an)	Recettes brutes sur 25 ans	360 000 €	Recettes nettes sur 25 ans	257 000 €	Tps de retour net maximum	15 ans	Tps de retour net visé *	14 ans
Puissance	93,3 kWc (212 panneaux de 440 Wc)																												
Budget	107 400 €HT																												
Productivité calculée	1 309 kWh/kWc/an (123 000 kWh/an)																												
Recettes brutes sur 25 ans	354 000 €																												
Recettes nettes sur 25 ans	262 000 €																												
Tps de retour net maximum	15 ans																												
Tps de retour net visé *	12 ans																												
Puissance	100 kWc (228 panneaux de 445 Wc)																												
Budget	130 000 €HT																												
Productivité calculée	1 240 kWh/kWc/an (124 000 kWh/an)																												
Recettes brutes sur 25 ans	360 000 €																												
Recettes nettes sur 25 ans	257 000 €																												
Tps de retour net maximum	15 ans																												
Tps de retour net visé *	14 ans																												
<h3>Gradins du stade André Chanut Entre-deux-Guiers</h3> <table border="0"> <tr> <td>Puissance</td> <td>72 kWc (162 panneaux de 445 Wc)</td> </tr> <tr> <td>Budget</td> <td>87 000 €HT</td> </tr> <tr> <td>Productivité calculée</td> <td>1 172 kWh/kWc/an (84 400 kWh/an)</td> </tr> <tr> <td>Recettes brutes sur 25 ans</td> <td>245 000 €</td> </tr> <tr> <td>Recettes nettes sur 25 ans</td> <td>169 000 €</td> </tr> <tr> <td>Tps de retour net maximum</td> <td>15 ans</td> </tr> <tr> <td>Tps de retour net visé *</td> <td>13,9 ans</td> </tr> </table> <p>(* : sur base tarif de vente actuel !)</p> 		Puissance	72 kWc (162 panneaux de 445 Wc)	Budget	87 000 €HT	Productivité calculée	1 172 kWh/kWc/an (84 400 kWh/an)	Recettes brutes sur 25 ans	245 000 €	Recettes nettes sur 25 ans	169 000 €	Tps de retour net maximum	15 ans	Tps de retour net visé *	13,9 ans														
Puissance	72 kWc (162 panneaux de 445 Wc)																												
Budget	87 000 €HT																												
Productivité calculée	1 172 kWh/kWc/an (84 400 kWh/an)																												
Recettes brutes sur 25 ans	245 000 €																												
Recettes nettes sur 25 ans	169 000 €																												
Tps de retour net maximum	15 ans																												
Tps de retour net visé *	13,9 ans																												
<h3>Chaufferie au Centre médical H.Bazire La Sure en Chartreuse</h3> <p>Situation actuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 6 200 m² chauffés pour 70 résidents - 2 chaudières fioul 200 et 240 kW en fin de vie - Besoin d'une solution « propre » de réduction des dépenses - Mise en relation avec FORESTENER par BE <p>Projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 chaudières bois de 170 KW, couplées à 8000 litres d'hydro accumulation - 50 m² de capteurs solaires thermiques pour arrêter les chaudières l'été. - 1 nouvelle chaudière fioul de 400 KW en secours et appoint - Réduction de 87% les émissions de CO₂ liées à la production de chaleur pour les bâtiments concernés. - Fort impact local (300t/an de plaquettes, ½ tps pour maintenance) 	<h3>Chaufferie bois et solaire thermique au Centre H.Bazire La Sure en Chartreuse</h3> <p>Investissement : 868 k€HT</p> <p>Financement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Subventions mobilisables : 578 k€ (Ademe + Certificats d'Economie d'Énergie) - Emprunt bancaire : 280 k€ sur 15 ans à 4,5% - Fonds citoyens : <ul style="list-style-type: none"> • Buxia Energies : 10 k€ en CCA, rémunérés à 5% par an. • Enercoop et Energie Partagée : 400 k€ avancés durant la phase chantier <p>Buxia Energies est actionnaire de Forestener, elle se chargera de la collecte d'épargne locale, et participera aux démarches de sensibilisation.</p>																												
<h3>Chaufferie bois la Murette</h3> <p>La commune de La Murette a décidé de desservir un ensemble de bâtiments communaux (mairie, écoles, restaurant scolaire, bibliothèque, Poste, deux logements Plurals) en chaleur bois énergie, en remplacement de chaudières fioul.</p> <p>Projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 chaudières bois de 70 KW - Ballon d'hydro accumulation de 2 900 litres, pour lisser les appels de puissance matinaux. - combustible : granulés bois (faible puissance) - Création d'une chaufferie 100% bois 	<h3>Chaufferie bois la Murette</h3> <p>Investissement : 411 k€HT</p> <p>Financement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Subventions mobilisables : 249 k€ (Ademe + Certificats d'Economie d'Énergie) - Emprunt bancaire : 134 k€ sur 15 ans à 4,5% - Commune : 20 k€ - Fonds citoyens : <ul style="list-style-type: none"> • Buxia Energies : 8 k€ en CCA, rémunérés à 5% par an. • Enercoop et Energie Partagée : 200 k€ avancés durant la phase chantier <p>Buxia Energies est actionnaire de Forestener, elle se chargera de la collecte d'épargne locale, et participera aux démarches de sensibilisation.</p>																												

➤ **5^{ème} Résolution**

L'assemblée générale approuve la réalisation du **projet « St-Jean-de-Moirans, Vendémiaire 2 »** dans la configuration et avec le budget défini ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

➤ **6^{ème} Résolution**

L'assemblée générale approuve la réalisation du **projet « Voreppe, AFIPH »** dans la configuration et avec le budget défini ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

➤ **7^{ème} Résolution**

L'assemblée générale approuve la réalisation du **projet « Entre-deux-Guiers, stade »** dans la configuration et avec le budget défini ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

➤ **8^{ème} Résolution**

L'assemblée générale approuve la réalisation du **projet « St-Julien-de-Ratz, chaufferie centre Bazire »** dans la configuration et avec le budget défini ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité moins 7 abstentions et 4 votes contre.

➤ **9^{ème} Résolution**

L'assemblée générale approuve la participation financière de 8 000 € au **projet « Chaufferie bois de la Murette »**, en Compte Courant d'Associé (CCA).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité moins 5 abstentions et 4 votes contre.

➤ **10^{ème} Résolution**

L'assemblée générale approuve l'engagement potentiel sur de futures installations en fin 2024 et début 2025, à concurrence d'un budget de 10 000 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

➤ **11^{ème} Résolution : Fongibilité**

L'assemblée générale autorise le Président et le Collège de Gestion, en cas d'aléas, à répartir les écarts de budgets entre projets (fongibilité) sous réserve de respecter le budget global défini ci-après.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Budget Prévisionnel

Jean-Louis Schricke, présente le budget et le compte de résultats prévisionnels de l'exercice à clore le 31/12/2024 selon les hypothèses budgétaires suivantes :

- Vingt centrales en production fin 2024
- Mise en service de la centrale de Chirens en novembre 2024, financée sur fonds propres
- Nouvel emprunt 300 k€ automne 2024 pour financer les nouveaux chantiers
- Maintenance périodique des installations
- Faible augmentation des charges externes

➤ 12^{ème} Résolution : Approbation budget 2024

L'assemblée générale approuve le budget proposé et autorise le président et le collège de gestion à prendre les décisions pour réaliser le budget.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Collège de gestion

Aucun candidat sortant et aucun siège vacant au sein du collège, il n'est pas procédé à un vote d'élection de nouveau membre.

➤ 13^{ème} Résolution : Pouvoir au collège pour tout actes concernant l'AGO

L'assemblée générale donne pouvoir au Président et au Collège de Gestion pour effectuer les actes administratifs concernant l'AGO.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Clôture

La séance est levée à 21h30.

Un temps de partage a suivi cette AGO, permettant une prolongation des échanges de façon plus informelle.



Eric HUET
Président

La Buisse, le 2 Mai 2024